

DÉPARTEMENT DU DOUBS- ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD-CANTON DE MAICHE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE
24 rue Montalembert - 25120 MAÏCHE

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 11 juin 2026

L'an deux mil vingt-six,
Le onze du mois de juin,
A la salle des fêtes de SAINT HIPPOLYTE à 20h00, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en dates du 4 juin 2026 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMAIN.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Étaient présents : Christel PILLOT, Sébastien PARENT, Alexandre PANTEL, Florent MOUREAUX, Gérard GENTIT, Emmanuel SAULNIER, Françoise VIPREY, Brigitte COURTET, Françoise VUILLEMIN, Vincent BOBILLIER, Marc CLAIS, Martial CORDIER, Jean-Paul FEUVRIER, Claudine CAGNON, Anthony MERIQUE, Sébastien BARRAS, David MONNET, Philippe MITTAG, Pierre-Jean WYCART, Franck VILLEMAIN, Raphaël PEQUIGNOT, Julien NAEGELEN, Guy ARGUEDAS, Alexandre MONNET, Maxime MARTIN, Pascal JACQUOT, Denis NARBÉY, Françoise BARTHOULOT, Laurence RACINE, Régis LIGIER, Dany KRASAUSKAS, Didier DURAND, Véronique SALVI, Jean-Michel FEUVRIER, Jean-Pierre BARTHOULOT, Francine LA PENNA, Caroline ARGOUARC'H, Fernande SPIELMANN, Jean-Pierre ETEVENARD, Nicolas JUBIN, Dominique LAMBERT, Léon BONVALOT, Dominique BERNARD, Boris LOICHOT, Noël SAUNIER, Pascal FORET, Isabelle MOUGIN, Samuel HOUSER, Pascal BOITEUX, Michel BERNARDOT, Francine MISERE

Procuration : Olivier CLEMENCE donne procuration à Sébastien BARRAS, Roland MARTIN donne procuration à Vincent BOBILLIER, Christophe JANIN donne procuration à Françoise VUILLEMIN, Bertrand LOUVET donne procuration à Françoise VIPREY, Sylvain LAURENT donne procuration à Franck VILLEMAIN, Georges VALLAT donne procuration à Jean-Michel FEUVRIER, Patricia PARATTE donne procuration à Dany KRASAUSKAS, Denis SIMONIN donne procuration à Caroline ARGOUARC'H, Claude MARTELET donne procuration à Francine MISERE

Excusés : Sébastien WOLFF, Catherine RACINE représentée par Laurence RACINE, Patrick BOITEUX représenté par Pascal BOITEUX

Absents : Jérôme BOILLON, Luc TAILLARD, Aurore GOSSO

Secrétaire de séance : Emmanuel SAULNIER

MEMBRES :	En exercice : 64	Présents : 51	Ayant pris part à la délibération : 60
------------------	------------------	---------------	--

Délibération n° : 2026-06-07	Objet : RESSOURCES HUMAINES – Modification des horaires de travail – Service randonnée/tourisme
---	--

Jusqu'à présent, les agents du service étaient soumis à des horaires fixes. Afin de mieux s'adapter aux rythmes de saisons et répondre aux contraintes liées aux conditions météorologiques et aux impératifs des chantiers, il est proposé de faire évoluer cette organisation vers un dispositif offrant davantage de flexibilité dans la

gestion du temps de travail.

Cette évolution doit permettre d'améliorer la souplesse d'organisation du service et l'efficacité des interventions sur le terrain.

Les nouvelles plages horaires proposées seraient les suivantes :

Plages fixes :

- 8h45 – 12h00
- 14h00 – 16h45

Plages variables :

- 7h00 – 8h45
- 12h00 – 14h00, avec une pause méridienne minimale de 45 minutes
- 16h45 – 18h30

Par ailleurs, afin de s'adapter aux aléas météorologiques pouvant rendre les interventions difficiles ou dangereuses (neige, fortes pluies, vent, notamment pour les travaux en forêt), le vendredi pourra remplacer un jour travaillé de la semaine lorsque les circonstances le justifient.

Vu l'avis favorable de la commission RH-Finances du 27 mai 2026,

Vu l'avis du CST du 2 juin 2026,

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE VALIDE les modifications apportées aux horaires du service randonnée.

Pour copie conforme,
Le Président
Franck VILLEMAIN



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 60

Voix contre : 0

Abstention : 0

Affiché le : ...

Délibération rendue exécutoire par le Président
après transmission en Sous-Préfecture le ...